



MURG9CE
2024 - 2025

MURG9CE - Introduction

INTRODUCTION

MURG9CE - Profil enseignement

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation dure 2 années au minimum et comprend :

- un stage de 2 années au minimum dans un ou plusieurs services de stage agréés sous la direction d'un maître de stage agréé, dont une année peut être accomplie au cours de la formation supérieure de la spécialité de base.

Le plan de stage est établi par le maître de stage coordinateur universitaire et approuvé par la commission d'enseignement universitaire en médecine d'urgence et par la commission d'agrément.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MURG9CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est accessible aux détenteurs du diplôme de médecin ou de docteur en médecine, et disposant d'un master complémentaire délivré par une université européenne dans une des spécialités suivantes : anesthésie, chirurgie, médecine interne, pédiatrie ou neurologie.

L'accès à la formation est soumis à l'approbation de la commission d'enseignement en médecine d'urgence.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des connaissances du candidat se fera par un contrôle continu assuré par le maître de stage.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le certificat universitaire de compétence en médecine d'urgence.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle.

Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Les coordonnées de contact pour tout renseignement se trouvent en bas de page, dans l'onglet "Personne(s) de contact"

Secrétariat facultaire MSCM

[Anne Lepage](#)

Tél. 02 764.52.35

[Armand Lawson](#)

Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))